



MAIRIE DU BUGUE

1, place de l'Hôtel de Ville - 24260 LE BUGUE

☎ : 05.53.02.75.80

✉ : mairie@lebugue.fr

🌐 : www.lebugue.fr

INVITATION

Le Conseil Municipal du Bugue se réunira
à la Médiathèque Gérard FAYOLLE,
Salle Jean Monestier, en séance publique, le :

**Vendredi 11 septembre 2026
à 18h30**

ORDRE DU JOUR

➤ **DECISIONS**

- DEC2026-29 : Régie recettes piscine municipale - Additif
- DEC2026-30 : Concession cimetière La Maillerie - Lussainte LABOUROUX
- DEC2026-31 : Assurance dommages ouvrages et risques chantier - Travaux de réhabilitation et d'extension de la Maison de Santé
- DEC2026-32 : Concession cimetière La Maillerie - Famille SZWANKONSKI-WASIAK
- DEC2026-33 : AXA indemnité - Sinistre inondation Médiathèque Gérard FAYOLLE
- DEC2026-34 : Achat columbarium - Madame SCOTT
- DEC2026-35 : AXA indemnité complémentaire sinistre vol vélo parcours santé

➤ **FINANCES**

- Décision modificative n°2
- Versement d'un fonds de soutien d'urgence au PORGE, commune sinistrée lors des incendies de Gironde
- Remboursement des frais de déplacement pour la livraison de la collecte, aux sinistrés des incendies de Gironde et des Landes
- Participation financière des communes, aux frais de scolarité des élèves n'habitant pas au Bugue, prise en compte de la garde partagée
- Actualisation du plan de financement pour la réhabilitation et l'extension de la Maison de Santé pluridisciplinaire

➤ **RESSOURCES HUMAINES**

- Modification au tableau des effectifs - Création d'un emploi d'adjoint technique
- Modification du temps de travail d'un agent au service restaurant scolaire et salles municipales après avis du Comité Social Territorial

➤ ADMINISTRATION GENERALE

Commission communale :

- Création d'une Commission Communale Administration Générale

Contrats et conventions :

- Contrat de prêt d'un matériel à titre gracieux pour l'entretien des pelouses des terrains de sport
- Convention portant constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme pour la fourniture et la mise en place de bâches incendie
- Mise en place d'un logiciel spécifique « e-convocations.com » dans le cadre de la dématérialisation des convocations et dossiers annexes
- Mise en place d'une convention de prestations de services avec l'EHPAD, pour la fourniture de repas dans le cadre des manifestations communales diverses
- Convention de prêt de matériel à titre gracieux avec le Conseil Départemental de la Dordogne

➤ SDE 24

- Convention de partenariat relative à l'expérimentation de solutions connectées au service des communes

➤ TRAVAUX

- Désignation de l'Agence Technique Départementale pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'un projet de création de logements au presbytère

➤ IMMOBILIER

- Projet de réhabilitation des logements de l'ancienne gendarmerie par Périgord Habitat - Cession d'une partie des espaces extérieurs de la parcelle BC 249 après division
- Convention de servitude avec Enedis - Parcelle AP 45 Lieu-dit « La Terrasse »

➤ SPANC

- Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

➤ QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Le Maire
Bernard CROUZET

